

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Tina Mallet	Numéro de permis 1064008	Date d'inspection Le 25 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie Tina Mallet		Numéro de téléphone (506) 336-8516	
Adresse 140 chemin des Huitres Haut-Shippagan NB E8S 2N6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	25 sept. 2024	
Commentaires : Discussion avec l'exploitante, les rapports doivent être signés par l'éducatrice responsable de l'enfant ainsi que la signature du parent.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents affichés sont conformes.</li> <li>- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 15 dossiers sur 58.</li> <li>- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers sur 58.</li> <li>- Les dossiers des incidents des enfants ne sont pas complets, la signature du parent n'est pas tenue dans le rapport.</li> </ul> <p>Discussion avec l'exploitante afin de s'assurer de bien avoir les signatures des parents sur chaque rapport ainsi que le nom des éducatrices qui signale l'incident.</p> <p>Lors de ma visite j'ai observé que les enfants se réveillent lentement de la sieste aussi j'ai pu observer la collation et l'arrivée des haltes scolaire.</p>

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 septembre 2024

Date

original signé par  
Tina Mallet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 septembre 2024

Date